



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor

# LETTRE ÉCONOMIQUE D'ALGÉRIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

D'ALGER

N° 109 – Juillet & Août 2022

## Visite du Président de la République

### Les Présidents ont signé la Déclaration d'Alger pour un Partenariat renouvelé entre la France et l'Algérie

Le président de la République française, M. Emmanuel Macron, était en visite en Algérie, du 25 au 27 août, sur invitation de son homologue algérien, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le Président était accompagné d'une délégation comprenant des chefs d'entreprises, personnalités politiques, de la culture, de l'éducation, du sport et de la société civile, ainsi que par les ministres Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique ; Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer ; Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères ; Sébastien Lecornu, ministre des Armées ; Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture ; Amélie Oudéa-Castera, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, enfin ; Patricia Mirallès, Secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Lors des nombreux échanges aménagés dans le cadre de ce déplacement, M. Le Maire a pu rencontrer ses principaux homologues. Des

entretiens ont par ailleurs pu être organisés entre des membres du Gouvernement algérien, hauts fonctionnaires et plusieurs personnalités de la délégation économique.

Le Président Macron et les ministres Le Maire et Colonna ont également pu échanger avec de jeunes start-upers algériens, présentés par le ministre des start-up, et les membres de la délégation économique ont pu approfondir leur compréhension de l'écosystème entrepreneurial algérien et français en Algérie, par des rencontres dédiées, notamment avec la communauté French Tech Alger et lors d'échanges à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Oran (CCIO) et à la Chambre de Commerce et d'Industrie algéro-française (CCIAF).

À l'issue la visite, les Présidents ont procédé à la signature de la « [Déclaration d'Alger pour un Partenariat renouvelé entre la France et l'Algérie](#) ».

## Projections économiques

La Banque Mondiale confirme  
l'amélioration des perspectives de  
croissance

Dans son rapport sur le « [Suivi économique de la situation en Algérie](#) » publié en août 2022, la Banque Mondiale réévalue à la hausse sa

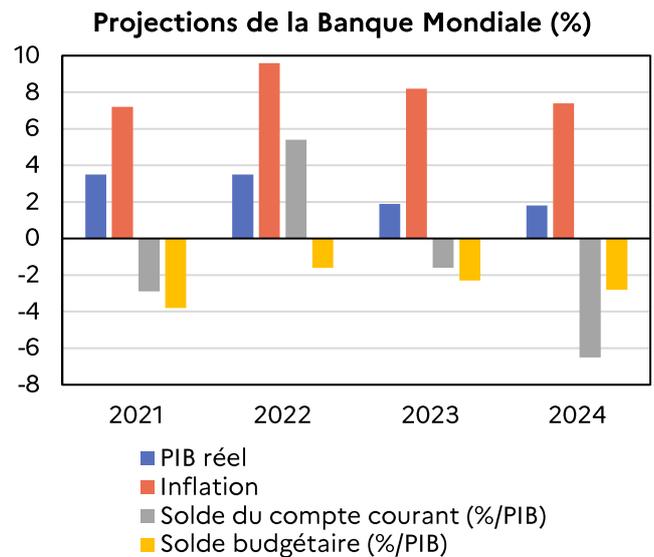
prévision de croissance réelle pour 2022, la portant à 3,5 %, contre une prévision jusqu'à présent établie à 3,2 %. La Banque explique cette revue par l'activité du secteur des hydrocarbures, qui devrait continuer de soutenir la croissance, ainsi que par le retour au niveau pré-pandémie des activités hors-hydrocarbures.

Pour les hydrocarbures, la Banque Mondiale anticipe une hausse de la production de pétrole jusqu'en 2023. L'Algérie pourrait produire une moyenne de 1,004 Mb/j en 2022, des quantités en augmentation de 10 % par rapport à 2021 (bien que légèrement en deçà du plafond fixé par les accords OPEP+). La production continuerait de progresser en 2023 à 1,015 Mb/j (+11 % vs 2022). En revanche, sur la même période, la production de gaz naturel se tasserait, passant de 105 Mds m<sup>3</sup> en 2021 à 103,3 Mds m<sup>3</sup> en 2022 (-2 %) avant de se maintenir autour de 103 Mds m<sup>3</sup> jusqu'en 2024.

À court-terme, l'Algérie bénéficiant de l'augmentation des cours des hydrocarbures, la Banque Mondiale prévoit un solde du compte courant positif à 5,4 %/PIB en 2022, contre un solde négatif (-2,9 %/PIB) en 2021. La position externe s'en trouverait confortée avec des réserves de changes équivalentes à 12 mois d'importations. Les finances publiques devraient par ailleurs enregistrer une hausse des recettes entre 2021 et 2022 (+2,1 points de PIB) à 32 %/PIB, portées par la progression des recettes issues des hydrocarbures (+4,5 points de PIB). Les dépenses publiques, quant à elles, seraient inchangées, conduisant à une réduction du déficit budgétaire, à 1,6 % du PIB en 2022 (contre 3,8 % en 2021). La dette publique diminuerait à 55 %/PIB (63 % en 2021).

La Banque Mondiale prévoit cependant une accélération de l'inflation en 2022, à 9,6 %, qui serait suivie par un ralentissement à 8,2 % en 2023, puis à 7,4% en 2024. Sur ce plan, l'institution précise que des politiques budgétaires et monétaires prudentes, ainsi que des réformes favorisant un plus grand degré de compétitivité, contribueraient à limiter les pressions

inflationnistes. Le rapport consacre enfin un focus particulier aux déterminants macroéconomiques de l'inflation en Algérie (évoqué pages 4-5).



## Finances publiques

### Publication de la loi de Finances Complémentaire 2022

[La loi de finances complémentaire \(LFC\) 2022](#) a été publiée le 4 août dernier au Journal Officiel.

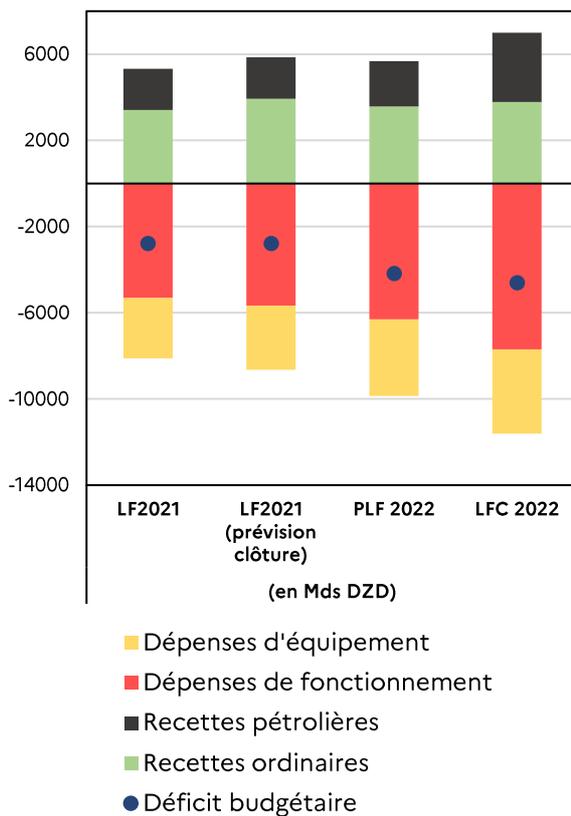
En comparaison de la Loi de Finances 2022, la LFC entérine la révision à la hausse en 2022 des agrégats suivants : dépenses budgétaires ; recettes budgétaires ; déficit public.

Ainsi, il est prévu un budget total pour les dépenses budgétaires de 11 610 Mds DZD (≈ 82 Mds EUR), contre 9858 Mds DZD (≈ 69 Mds EUR) initialement prévus dans la loi de finance 2022, avec notamment, par rapport à la loi de finance initiale de 2022, une augmentation de 1385 Mds DZD (≈ 9,7 Mds EUR) des dépenses de fonctionnement et de 366 Mds DZD (≈ 2,6 Mds EUR) des dépenses d'équipement. Les recettes

budgétaires sont pour leur part anticipées à 7001 Mds DZD (≈ 49 Mds EUR), contre 5683 Mds DZD (≈ 40 Mds EUR) dans la Loi de Finances, dont 3212 Mds DZD (≈ 23 Mds EUR) de fiscalité pétrolière. La plus forte progression des dépenses par rapport aux recettes devrait entraîner une progression du déficit public, à 4 609 Mds DZD (soit 31 Mds EUR), en hausse de 10 % par rapport à la LF 2022. Dans le détail, les ministères du Travail (+206 % vs LF 2022) et de l'Agriculture (+53 %, dans un contexte de hausse des cours des matières premières, dont le blé), bénéficient de la plus forte hausse des dépenses de fonctionnement.

### Prévisions budgétaires pour l'Algérie (Mds DZD)

Source : Ministère des finances



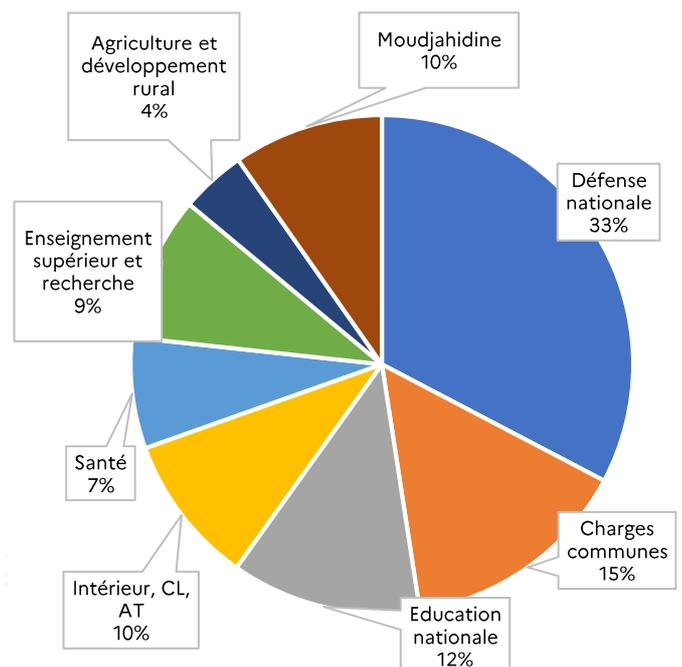
La LFC 2022 ne prévoit aucun nouvel impôt ou augmentation de la fiscalité. Sur le plan des mesures sectorielles, il est prévu l'exonération des droits de douane sur le sucre brut et de la TVA sur le sucre blanc produits localement, lorsque les prix plafonds fixés par voie

réglementaire sont dépassés. Cette LFC 2022 renforce par ailleurs le rôle de l'OAIC, qui sera désormais l'acheteur unique de la production des acteurs céréaliers algériens bénéficiant d'un soutien de l'État. Le nouveau texte dispose en effet que « *tout agriculteur pratiquant la céréaliculture bénéficiant du soutien de l'État, tant en amont qu'en aval, et quelle qu'en soit sa forme ou sa nature, est tenu par l'obligation de céder sa production des blés et orges à l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC)* ». Les modalités d'application de cette disposition seront fixées par voie réglementaire. Pour mémoire, par décision du Président de la République du 8 août dernier, l'importation de blé avait été confiée à titre exclusif à l'OAIC.

Enfin, le secteur aérien et maritime pourrait bénéficier de la libéralisation de l'investissement consacré dans la FC 2022. Ainsi, le texte autorise « *le dédouanement pour la mise à la consommation, à l'état usagé, des aéronefs et éléments d'aéronefs ainsi que des navires de transport de voyageurs et de marchandises* ».

### Principaux budgets de fonctionnement par ministères en 2022 (%)

Source : Ministère des finances



## Politique monétaire

Au premier semestre 2022, le dinar s'est apprécié face à l'euro et poursuit sa dévaluation face au dollar

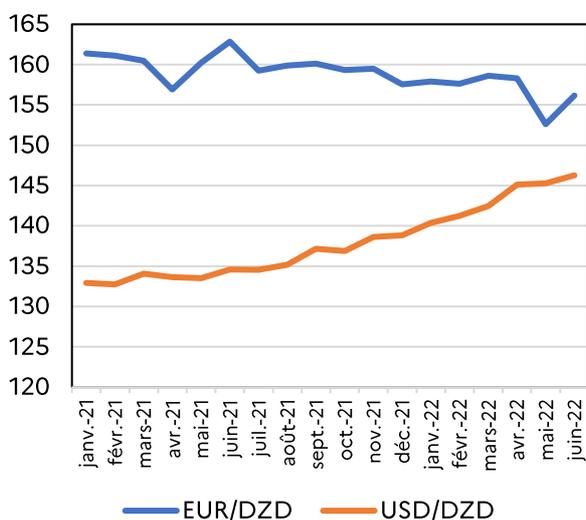
Alors qu'en 2021, le dinar était orienté à la baisse face aux principales devises étrangères (dollar, euro), le premier semestre 2022 (S1 2022) rompt avec cette tendance.

Au S1 2022, la parité EUR/DZD se situait en moyenne à 156,8 contre 160,5 au S1 2021. Sur un an, le dinar s'est apprécié de 2 % face à l'euro. A *contrario*, la monnaie algérienne poursuit sa dévaluation face au dollar. En moyenne, au S1 2022 la parité USD/DZD se situait à 143,1 contre 133 au S1 2021, soit une dépréciation de 8 %.

Pour rappel, ces évolutions traduisent également les fluctuations en cours vis-à-vis de la parité EUR/USD, puisque l'euro s'est déprécié face au dollar, de 15 % sur un an.

### Evolution des parités en moyennes mensuelles EUR/DZD et USD/DZD (01/2021-07/2022)

Sources : FMI & Boursorama



## Inflation

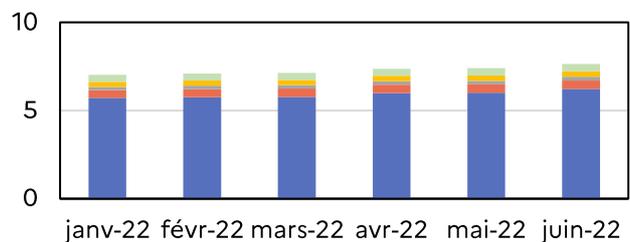
Persistance des tensions inflationnistes au premier semestre

Au niveau **national**, selon le dernier rapport de l'indice des prix à la consommation de l'**ONS**, l'inflation au premier semestre 2022 (S1 2022), s'est établie à +10,1 % entre le S1 2022 et le S1 2021. Cette progression s'explique principalement par la hausse des prix des biens alimentaires, de 14,1 %.

Les données pour la **ville d'Alger** sont similaires en tendance, et font état d'une inflation de 9,7%. Dans la capitale, la granularité des données permet de détailler l'influence des composantes: il apparaît ainsi que l'inflation continue d'être principalement tirée par la hausse des prix des biens alimentaires (+14,4 % - 43% du panier de consommation), se décomposant en deux sous-catégories: produits agricoles (+13,2%) et produits alimentaires industriels (+15,7%). L'augmentation des prix des biens manufacturés (40 % du panier total de consommation) est également notable, à +7 % en avril. Enfin, le prix des services (17 % du panier de consommation), a progressé moins rapidement sur la période (+ 3,3 %).

### Contribution des principaux postes à l'inflation à Alger, S1 2022 (%)

Source : ONS



- Santé - Hygiène corporelle
- Meubles et Articles d'Ameublement
- Logement - Charges
- Habillement - Chaussures
- Alimentation - Boissons non alcoolisées

Alors que l'Algérie subit la dynamique mondiale de tensions inflationnistes, la **Banque Mondiale** propose, dans son dernier rapport précédemment cité, d'évaluer les déterminants macroéconomiques de l'inflation dans le pays. D'après le [modèle](#) développé par la Banque, à moyen-terme les évolutions de l'indice des prix à la consommation algérien s'explique pour moitié par ces facteurs macroéconomiques quantifiables. « *Les facteurs externes (prix à l'import, taux de change) expliquent environ 15% des variations d'inflation deux ans plus tard, mais plus de 30% de celles des prix alimentaires industriels, tout en affectant fortement les prix à la production du secteur public.* »

## Commerce bilatéral

### Augmentation des échanges commerciaux franco-algériens au premier semestre 2022

Selon les données des Douanes françaises, au premier semestre 2022, les échanges entre la France et l'Algérie s'établissent à 4,9 Mds EUR en augmentation de 33 % par rapport au premier semestre 2021 (S1 2021).

La hausse s'explique largement par l'augmentation en valeur des achats de produits algériens, à 3 Mds EUR (+83 % par rapport au S1 2021). Les importations françaises de biens algériens sont composées à 88 % d'hydrocarbures. La tendance résulte donc notamment d'une hausse de 83 % (à 2,2 Mds EUR) des importations d'hydrocarbures algériens, portée par l'effet prix. En outre, hors importations d'hydrocarbures ou de produits associés, les produits chimiques sont la deuxième catégorie la plus importée, à hauteur de 10 %, pour un montant de 293 MEUR, en très forte progression (+217 %).

Les exportations françaises vers l'Algérie sont globalement stables, enregistrant un léger recul de 2 % par rapport au S1 2021, à 1,9 Md EUR.

## Hydrocarbures

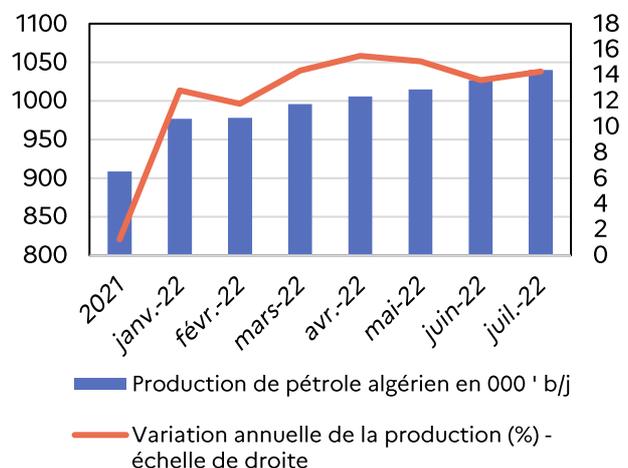
### Augmentation des prix et de la production pétrolière au 1<sup>er</sup> semestre

Le [rapport mensuel](#) du mois d'août de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) permet de mesurer les variations de **prix** et de la production de pétrole de l'Algérie pour le premier semestre 2022 (S1 2022). Alors que le baril moyen de l'OPEP (ORB) avait atteint une moyenne de 63,9 USD/b au S1 2021, celui-ci a progressé de 41,5 USD sur un an, atteignant 105,4 USD/b au S1 2022. Le baril de pétrole algérien (*Sahara Blend*) s'est quant à lui apprécié plus largement, de 53,7 USD/b, passant d'une moyenne de 64,7 USD/b au S1 2021 à 111,05 USD/b au S1 2022.

En matière de **production** pétrolière, les décisions d'ajustement progressif à la hausse décidées par l'OPEP+ (*réunissant les 13 membres de l'OPEP et 10 pays producteurs dont la Russie*) ont permis d'augmenter les volumes de production de l'Algérie de 14 %, soit une production additionnelle de 122 000 b/j entre les S1 2021 et les S1 2022.

### Évolution de la production de pétrole 2019-2022

Source : OPEP



La [32<sup>e</sup> réunion ministérielle](#) des membres de l'OPEP+ a entériné une baisse de la production pour le mois d'octobre 2022, de l'ordre de 100 000 b/j. Cette décision se traduira pour l'Algérie par une baisse de 2 000 b/j de sa production, soit un retour au plafond d'août 2022.

## Léger tassement des exportations de gaz au 1<sup>er</sup> semestre

D'après les données publiées par [IODI](#), entre le premier semestre 2021 (S1 2021) et le premier semestre 2022 (S1 2022), la production algérienne de gaz a très légèrement diminué, de 1 %, à 52,2 Mds m<sup>3</sup>. Sur la même période, les exportations algériennes ont diminué de 5 % en volume, à 27,3 Mds m<sup>3</sup>. Cette baisse s'explique principalement par une diminution conjointe des ventes de gaz *via* gazoducs (-5 %) et de GNL (-4 %), en lien avec une reprise de la consommation domestique. Toutefois, les ventes bénéficient d'un effet-prix, avec la forte augmentation du prix du gaz de référence néerlandais (*Dutch TTF*), qui est passé de 109,9 EUR/MWh à 144,5 EUR/MWh sur un an.

Pour rappel, en 2021, selon le [rapport](#) publié par le GIIGNL (*Groupe International des Importateurs de Gaz naturel liquéfié*), l'Algérie représentait 3 % des livraisons mondiales de gaz naturel liquéfié (GNL), soit le 8<sup>e</sup> exportateur mondial, en progression de 11 % sur un an.

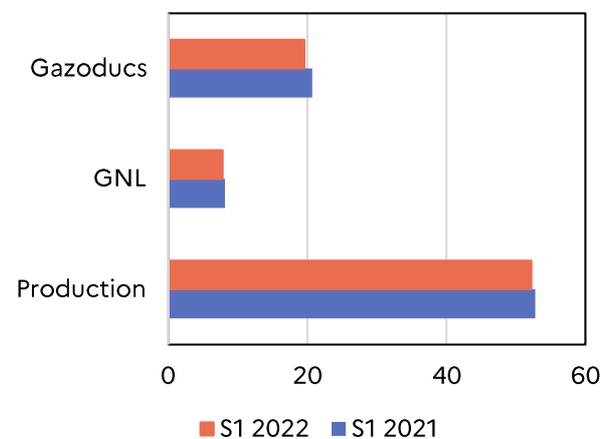
En matière de répartition géographique, le GIIGNL indique que l'Europe a été le premier destinataire des livraisons de gaz algérien (96 % des livraisons) effectuées sur la base de contrats de long-terme. Au sein du continent, les pays les plus approvisionnés ont été : la Turquie (38 % des importations à destination de l'Europe), la France (30 %), l'Espagne (14 %) et l'Italie (8 %). Par ailleurs, en Asie, la Chine apparaissait comme le premier destinataire en Asie, du gaz algérien (51 % des livraisons en Asie).

Sur le marché *spot* consacré aux transactions à court-terme où le prix du gaz algérien se fixe sur celui du gaz néerlandais (*Dutch TTF*), la répartition géographique des exportations de

gaz algérien est similaire. En 2021, l'Europe a ainsi importé 90 % des livraisons totales en provenance d'Algérie, suivie par l'Asie (8 %). En Europe, le podium des pays destinataires est composé de la Turquie, de l'Espagne et du Royaume-Uni.

## Secteur gazier algérien, S1 2021-S1 2022 (Mds m<sup>3</sup>)

Source : Jodi



## Multiplication des annonces de découvertes de nouveaux champs pétroliers et gaziers

Depuis début 2022, Sonatrach a annoncé huit nouvelles découvertes de champs gaziers et pétroliers, aux caractéristiques reprises ci-dessous par la presse spécialisée :

Champ	Exploitant	Capacité (pétrole et gaz)
HDLE-1	Eni / Sonatrach	7000 b/j + 140 000 m <sup>3</sup> /j
West Oglet En Nasser-2	Sonatrach	5094 b/j + 185 582 m <sup>3</sup> /j
Ouled Sidi Cheikh-1	Sonatrach	925 b/j + 6456 m <sup>3</sup> /j
Hassi R'Mel 'LD2'	Sonatrach	nc
In Ekker sud-ouest-1	Sonatrach	300 000 m <sup>3</sup> /j + 213 000 m <sup>3</sup> /j (2 réservoirs) + condensats
Rhourde Oulad Djemaa Ouest-1	Eni / Sonatrach	1300 b/j + 51 000 m <sup>3</sup> /j
Tamzaia-3	Sonatrach	nc
Hassi Illatou est-1	Sonatrach	nc

Le 19 juillet dernier, Sonatrach a par ailleurs signé, selon les termes de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, le renouvellement d'un important contrat (4 Mds USD) de partage de production dans le bassin de Berkine avec l'américain Occidental Petroleum, l'italien Eni et le français TotalÉnergies.

Selon la presse spécialisée, les principaux projets gaziers en développement sont les suivants :

Champ	Date	Mds m <sup>3</sup>	Opérateur (s= / EPC
El Hamra	2020	5,5	Sonatrach / Nuovo Pignone
Berkine Nord	2020	2,4	Eni / Sonatrach
Gassi Touil	2020	4,5	Sonatrach / Cosider / ENGTP
Menzel ledjmet	2020	4,4	Sonatrach
Tinhert (phase 1)	2022	3,7	Sonatrach / Petrofac
Berkine Sud	2022		Eni / Sonatrach
Ain Tsila	2023	3,5	Sonatrach / Sunny Hill
Hassi Bahamou / Reg Mouaded (SWGP-2)	2024	2,2	Sonatrach / Larsen & Toubro
Hassi Tidjerane (SWGP-2)	2024	1,5	Sonatrach / Larsen & Toubro
Tinerkouk (SWGP-2)	2024	1,5	Sonatrach / Larsen & Toubro
Tinhert (phase 2)		5,1	Sonatrach / GCB / Enac / Sarpi
TFT/TFT Sud			TotalEnergies / Sonatrach
El Assel	2025		Gazprom / Sonatrach
Touat (phase 2)	2026		Neptune Engie / Sonatrach

## Investissements

### Publication de la nouvelle loi sur l'investissement

La [nouvelle loi régissant l'investissement](#) a été publiée le 28 juillet 2022 au Journal Officiel. Son entrée en vigueur est maintenant liée à l'adoption et la publication des textes d'application.

En vertu de la nouvelle loi, deux organismes sont chargés de l'investissement : le Conseil National de l'Investissement (CNI) et l'Agence Algérienne de la Promotion de l'Investissement (AAPI). Cette dernière remplace l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI).

Par ailleurs, il est prévu que le « guichet unique des grands projets d'investissement et des investissements étrangers, à compétence nationale, est l'interlocuteur unique chargé des missions d'accompagnement dans l'accomplissement de toutes les démarches nécessaires à la concrétisation des grands projets d'investissement et des investissements étrangers ».

L'article 23 dispose également de la création d'une « plateforme numérique de l'investisseur » afin de faciliter les démarches administratives, de l'enregistrement à la période d'exploitation. Par ailleurs, cette plateforme devrait communiquer des informations sur les opportunités d'investissement en Algérie, l'offre foncière.

De plus, trois régimes incitatifs, prenant la forme d'exonérations de taxes et d'impôts, ont été définis pour flécher les investissements (i) vers certains secteurs prioritaire ; (ii) des zones pour lesquelles l'État accorde un intérêt particulier ; (iii) pour ceux revêtant un caractère structurant.

Enfin, en cas de litige, il est instauré la possibilité pour un investisseur de faire appel à une « Haute commission nationale des recours liés à l'investissement » instituée auprès de la Présidence de la République.

## Agriculture

### Poursuite de la baisse du prix des matières premières alimentaires pour le 4<sup>e</sup> mois consécutif

Les [données](#) publiées par la FAO pour les sept premiers mois de 2022 (7M 2022) font état d'une baisse de 8,6 % entre juin et juillet, de l'indice des prix des produits alimentaires (viande, produits laitiers, céréales, huiles végétales, sucre). Il s'agit de sa quatrième baisse mensuelle consécutive. Selon l'organisme, ce recul représente la baisse la plus marquée de l'indice depuis octobre 2008 et s'explique principalement par un fléchissement important des indices des huiles végétales (-19 %) et des céréales (-11 %). Les prix du sucre, des produits laitiers et de la viande ont eux aussi baissé, mais dans une moindre mesure. Cependant, l'indice des prix des produits alimentaires reste néanmoins en hausse de 13,1 % en rythme annuel.

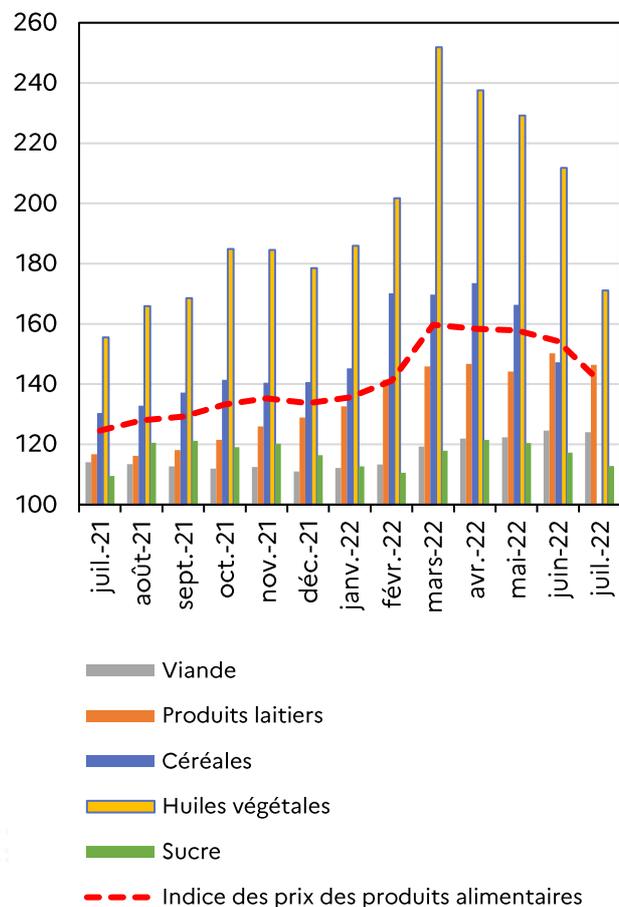
Dans le détail, l'ensemble des céréales internationales dont l'Algérie est l'un des principaux importateurs au niveau mondial, ont vu leurs prix baisser de 19 % sur un mois. Selon la FAO, cette chute est principalement due à la fluctuation des prix mondiaux du blé (-14,5 % en sur un mois), en réaction à l'accord conclu entre l'Ukraine et la Fédération de Russie au sujet du déblocage des ports de la mer Noire, qui pourrait augurer d'une reprise des exportations de céréales en partance d'Ukraine. Néanmoins, les prix internationaux du blé sont encore en hausse de 24,8 % par rapport à leur valeur enregistrée en juillet l'année dernière.

Selon un [rapport](#) du département d'État américain à l'agriculture, le ministre algérien de l'agriculture prévoit que la production céréalière algérienne atteindra 3 à 3,2 millions de tonnes métriques (MMT) dans la campagne 2022/23, soit une augmentation de 7 % sur un an. En outre, le ministre de l'Agriculture a déclaré que l'Algérie dispose de réserves de blé suffisantes pour les dix

prochains mois, qu'elle a importé 3 MMT jusqu'à présent. Pour rappel, les importations algériennes en provenance d'Ukraine et de Russie ne représentent que 4 %. Le rapport précise que l'Algérie a toujours dépendu principalement des importations de blé de France, d'Allemagne, d'Espagne, du Canada, des États-Unis, d'Argentine, d'Uruguay et du Mexique. Au total, les importations de blé sont estimées à 7 900 et millions de tonnes pour la période 2022/23. En outre, le département d'État américain a également projeté une hausse de la production de blé à 3 MMT pour la campagne 2022/23 contre 2,4 MMT en 2021/22.

Indice FAO des prix des produits alimentaires (2014-2016 = 100)

Source : FAO



## TABLEAU DE BORD – INDICATEURS CLEFS

<b>Population (1<sup>er</sup> juillet 2020, ONS)</b>	<b>44,2 millions d'habitants</b>
PIB/habitant en USD PPA 2017 (prix constants 2021, FMI)	12 110 USD
Indice de développement humain (2020, PNUD)	0,748 (91 <sup>e</sup> /189)
Espérance de vie à la naissance (2020, ONS)	76,3 ans
Taux de chômage (2021, FMI)	13,4 %
Taux de change moyen EUR/DZD (5 septembre, Banque d'Algérie)	139,2
Taux de change moyen USD/DZD (5 septembre, Banque d'Algérie)	140,3
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – juillet 2022, OPEP)	115,8 USD
Notation Coface (Risque Pays - février – 2022)	C

## INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES ANNUELS

		2019	2020	2021	2022 (e)	2023 (p)
<b>PIB, croissance et inflation</b>	PIB / habitant (Mds USD, prix courants FMI)	3 940	3 337	3 701	4 294	4 362
	Taux de croissance du PIB (% , prix constants)	0,8	-4,9	4	2,4	2,4
	Taux de croissance du PIB hors hydrocarbures (% , prix courants)	2	-3,9	2,6	3,6	2,5
	Taux d'inflation (moyenne annuelle)	2	2,4	7,2	8,7	8,2
<b>Comptes publics</b>	Solde budgétaire (% du PIB)	-9,6	-11,7	-3,8	-5	-5,6
	Dettes publiques (% du PIB)	46	51	63	57	62
	Dettes extérieures brutes (% du PIB)	2,2	2,4	2	1,9	1,8
<b>Comptes Externes</b>	Importations de biens et services (Mds \$)	54,3	42,9	44,3	53,5	54,1
	Exportations de biens et services (Mds \$)	38,6	24,9	41,8	60,5	54,4
	Balance commerciale (biens et services, Mds \$)	-15,7	-18	-2,5	7	0,3
	Balance courante (Mds \$)	-17	-18,7	-4,6	5,5	-0,4

Source : FMI

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Service Économique Régional d'Alger  
Pour s'abonner : [valentin.georges@dgtresor.gouv.fr](mailto:valentin.georges@dgtresor.gouv.fr)

CLAUSE DE NON RESPONSABILITE : Le Service Économique Régional (SER) d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Le SER ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation, du partage et de l'interprétation des informations contenues dans cette publication.